

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 227 portant prorogation des délais d'exécution du plan d'équipement des Territoires d'Outre-Mer (JORF. des 8 et 9 février 1965, p. 1123). Arrêté de promulgation n° 227 du 17 février 1965 .

n° 227

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 février 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

VISAS

Vu l'ordonnance, organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par) décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : — le décret du 4 février 1965 portant prorogation des délais d'exécution du plan d'équipement des Territoires d'Outre-Mer. J.O.R.F. des 8 et 9 février 1965, p. 1123.)

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général,Maurice LEVALLOIS.